

Quelques Saints du Mois

par

Paulette Leblanc

**Saint Yves Hélyory de Kermartin
(1253-1303)
Fête le 19 mai**

Avant de raconter l'histoire de saint Yves, nous devons donner les précisions suivantes : aucun récit contemporain de la vie de saint Yves ne nous est parvenu. Seuls les documents de la procédure entamée en 1330 en vue de sa canonisation ont servi de référence. Remarquons toutefois que, après sa canonisation, plusieurs récits de la vie de saint Yves ont été écrits. Comme moins de 50 ans s'étaient passés après sa mort, pour aboutir à sa canonisation par le pape Clément VI en 1347, on peut accorder à ces documents une véritable authenticité.

Yves Hélyory, ou Héloury serait né le 17 octobre 1253, dans une famille noble, au manoir de Kermartin appartenant à la paroisse de Minihy-Tréguier, en Bretagne. Quand il eut 14 ans, Yves fut envoyé à Paris, pour étudier la philosophie et la théologie, probablement à la Sorbonne. Il fit ses humanités, suivit des cours de théologie et il recevra même des enseignements de Thomas d'Aquin. Ces premières études achevées, Yves attiré par le droit, ira à la faculté d'Orléans, très réputée à l'époque, pour étudier le droit, laïc et ecclésiastique. Déjà, il se faisait remarquer par sa charité en faveur des pauvres. Notons que la mère d'Yves mourut en 1280, et, comme il était le fils aîné de la famille Héloury, il hérita de tout le patrimoine familial.

Ses études achevées, Yves rentra en Bretagne, à Rennes, où il devint conseiller juridique du diocèse. L'évêque de Tréguier, Alain de Bruc, ayant remarqué ses talents, lui demanda de revenir à Tréguier et le nomma official, c'est-à-dire vicaire judiciaire ou juge ecclésiastique, à Rennes, en 1284. Entre temps, l'évêque de Tréguier l'avait décidé à devenir prêtre, ce qui fut fait en 1283. Mgr Alain de Brucle nomma curé de Trédrez en 1285, puis de Louannec, de 1292 à 1298. En 1293, Yves fit construire, pour les indigents, un refuge appelé Crech-Martin, au petit manoir de Kermartin du Minihy.

Notons que, à Trédrez, lorsqu'il y était curé, Yves nourrissait les pauvres : une fois il fit donner le peu de pain qui restait au presbytère à des pauvres; on en coupa assez pour que tout le monde en ait à sa faim ; au grand étonnement du vicaire qui s'était fait mettre de côté, au préalable, un morceau pour lui.

SPIRITUALITÉ SUR RADIO-SILENCE

Yves menait une vie exemplaire. De nombreux témoins, lors de son procès en béatification parleront de lui comme d'un chrétien et d'un juge doux, équitable, attentif et compatissant au sort des pauvres et plaidant leur cause. Mais en 1291, après une visite au mouoir de l'hôpital de Tréguier, Yves décida de vivre pauvre parmi les plus pauvres. Il se retira dans son manoir familial de Kermartin, dans le refuge Crech-Martin, où il vivait dans la misère et accueillait les indigents, devenant leur avocat. Mais Yves n'oubliait pas qu'il était aussi prêtre et évangéliste ; il se déplaçait donc, à pied, à travers la Bretagne pour prêcher et apporter la Bonne nouvelle contre vents et marées. Dans la région de Tréguier, on le vit plusieurs fois dans la même journée en des lieux différents très éloignés les uns des autres. Les gens l'appréciaient pour sa façon de rendre la justice, et pour son sens de l'équité qui lui interdisait de privilégier le riche sur le pauvre. De plus, Yves étonna souvent ses paroissiens en prêchant en breton, la langue du peuple, rendant ainsi accessible la compréhension de l'Évangile et de son message.

Yves Hélyory de Kermartin mourut à Kermartin le 19 mai 1303, épuisé par le travail et la pénitence. Son corps fut transféré à la cathédrale de Tréguier. Son tombeau devint un lieu de pèlerinage. Yves fut canonisé le 19 mai 1347 par le pape Clément VI. Il est le saint patron de tous les professionnels de la justice et du droit, notamment des avocats, des avoués, des assureurs et des notaires. Il est aussi le Patron de la Bretagne. D'innombrables églises et chapelles furent consacrées à saint Yves, en Bretagne, bien sûr, mais aussi en Espagne, en Allemagne, et aux Pays-Bas.

Voici quelques témoignages sur ce que fut sa vie et la manière dont les gens le percevaient. Saint Yves était reconnu par les démunis comme l'avocat qui faisait justice aux pauvres et ne tenait pas compte de la condition sociale. Et l'on chantait de lui : "*Sanctus Yvo erat brito ; advocatus sed non latro, res mirabilis populo*", c'est-à-dire: "Saint Yves était breton, avocat mais pas voleur, chose admirable pour le peuple !"

On a prêté à saint Yves un certain nombre de miracles, dont celui d'avoir sauvé des gens de la noyade. Après une vie d'ascèse, de prière et de partage, mangeant très peu et vivant très pauvrement car il distribuait tout ce qu'il avait : il ne mangeait que deux œufs le jour de Pâques, mais tenait table ouverte pour les pauvres. Yves Hélyory s'éteignit le 19 mai 1303.